



Lettre aux Proïssanaïis

Bulletin d'information de la Mairie de PROISSANS
N°12 – 1^{er} semestre 2018

Le mot du Maire

Comme chaque année ce numéro du 1^{er} semestre de votre bulletin municipal est consacré à la présentation du budget. Vous pourrez constater que 2018 est pour vos élus une année charnière durant laquelle s'achèvent les investissements prévus sur la première partie du mandat et où se préparent ceux à venir. Mais cette année de transition est aussi une année de grands changements.

Changements en matière d'urbanisme avec le marathon de l'élaboration du PLUI qui se poursuit. Ce dossier extrêmement important, puisqu'il s'agit de prévoir l'évolution et l'aménagement de notre territoire pour les prochaines années, nous mobilise pleinement. Après la phase du diagnostic puis du Projet d'Aménagement et Développement Durable (PADD), vient maintenant celle du zonage pour les 13 communes de notre communauté de communes. A l'issue de ce travail, de nouvelles réunions publiques seront organisées. Encore une fois, je ne peux que vous encourager à vous saisir de cette procédure. Toutes les informations sont disponibles sur notre site internet ou sur celui de la communauté de communes Sarlat-Périgord Noir ainsi que dans la presse locale.

Changements aussi pour le ramassage des ordures ménagères. Afin de s'adapter à l'entrée en vigueur de prochaines réglementations qui pourraient entraîner une hausse considérable de la taxe des ordures ménagères, le SICTOM du Périgord Noir, dont nous dépendons, a décidé de modifier l'organisation de la collecte. Notre commune a été retenue pour tester ce nouveau système qui consiste à installer des containers pouvant être chargés et vidés par un bras articulé sur les camions. L'objectif qui est de réduire les coûts ne pourra être atteint que si les containers sont regroupés afin d'éviter d'interminables circuits. A l'automne prochain, nous passerons donc de 19 points de collecte à 5 ou 6. S'il est évident que cette organisation entraînera quelques inconvénients, elle est cependant obligatoire pour s'adapter aux évolutions règlementaires.

Changements également à l'école avec la fin des Temps d'Activités Périscolaires. Les parents des élèves du RPI l'ayant souhaité, la semaine de classe sera à nouveau organisée sur 4 jours à partir de la rentrée prochaine. Alors que les activités mises en œuvre à Proissans semblaient satisfaire aussi bien les enfants que leurs parents, les enseignants et le personnel communal, c'est à contrecœur que nous avons pris cette décision. Nous espérons maintenant un peu de stabilité dans les rythmes scolaires en souhaitant que les prochaines réformes se fassent en concertation avec pour seul objectif le bien-être des enfants.

Enfin, changements pour le personnel de la commune. Olivier LABROT a fait valoir ses droits à la retraite depuis mars 2018, il est remplacé par Patrick FELIX. Le secrétariat de mairie connaîtra lui aussi un important bouleversement avec le départ à la retraite en novembre de Christiane CROUZILLE qui sera remplacée par Elodie HAJEK.

Je ne sais plus qui a dit « il n'existe rien de constant si ce n'est le changement ». Pour 2018, à PROISSANS, nous sommes particulièrement gâtés !

Le MAIRE
Benoit SECRESTAT



Repas des aînés le 08 Mai 2018



Ateliers scolaires du PLUI Proissans le 25 Mai 2018



MAIRIE DE PROISSANS – Le bourg – 24200 PROISSANS

Tél. 05 53 59 15 62 - Courriel proissans.mairie@wanadoo.fr – www.proissans.com

Ouverture au public

Lundi 8 h – 12 h /14 h – 18 h /mardi, mercredi et jeudi 8 h – 12 h / vendredi 8 h – 12 h /14 h – 17 h

Permanences Maire et Adjointis : tous les jours sur RDV uniquement

SPECIAL BUDGET 2018

2018 une année de transition et de réflexion. Pour tous les conseils municipaux de France, que l'on soit dans une petite commune rurale ou dans une métropole, le vote du budget représente l'élément essentiel de l'année. C'est en effet par cet acte que les élus anticipent au mieux les événements qui interviendront dans l'année, prévoient les investissements et définissent la stratégie financière de la commune. Pour Proissans, le choix a été de faire de 2018 une année de transition et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, malgré les annonces faites par le gouvernement, c'est toujours avec des dotations à la baisse que nous devons agir. Ensuite, le contexte institutionnel avec notamment une réforme de la Taxe d'Habitation et ses répercussions sur le budget de la commune pour lesquelles de nombreuses inconnues subsistent obligent à la prudence. Enfin, après une première partie de mandat marquée par de nombreux investissements (réhabilitation des logements communaux, achèvement de la pose des huisseries sur le bâtiment scolaire, rénovation du terrain multisports, construction de la maison pluri professionnelle, etc...), il convenait de marquer une pause et faire de cette année de transition une année de réflexion pour les investissements de fin de mandat.

BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE

Il s'élève à 1 079 833 € dont 838 255 € pour le fonctionnement et 241 638 € pour les investissements.

■ **Dépenses de fonctionnement** : elles se répartissent de la façon suivante :

Chapitres	
Charges de personnel	452 000 €
Charges à caractère général	166 838 €
Virement section d'investissement	122 620 €
Atténuation de produits	43 712 €
Autres charges de gestion courante	42 246 €
Charges financières	6 572 €
Autres dépenses	4 267 €
Total	838 255 €

Contenir les dépenses en maintenant un service public fort.

Tout en veillant à assumer l'intégralité de nos missions dans de bonnes conditions et permettre le développement d'activités sur la commune, notre volonté demeure de contenir ces dépenses. Si les charges de personnel représentent une part importante de nos dépenses de fonctionnement, n'oublions pas de regarder le service fourni en parallèle. Ainsi, à Proissans, nous avons la chance d'avoir une micro-crèche qui est un atout essentiel pour l'attractivité de la commune et qui nécessite du personnel pour fonctionner.

En €/habitant, les charges de fonctionnement sont de 591 € contre 599 € au niveau départemental et 608 € aux niveaux régional et national (pour des communes de la même strate démographique).

■ **Recettes de fonctionnement**

Chapitres	
Atténuations de charge	45 000 €
Produits de service	141 505 €
Impôts et taxes	383 652 €
Dotations et participations	164 785 €
Résultats reportés	79 700 €
Autre	23 613 €
Total	838 255 €

Comme depuis le début du mandat, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux pour la part communale de la Taxe d'Habitation et de la Taxe Foncière. Pour autant, les impôts et taxes représentent une part importante de nos recettes parce que la commune comptabilise plus de foyers imposables cette année. Il faut savoir aussi que pour une raison encore mystérieuse, l'Etat ne s'est pas acquitté de l'intégralité des dotations annoncées pour le budget précédent. Nous avons aussi constaté que ces dotations sont bien moins élevées à Proissans que d'autres communes de la même strate démographique (138 €/habitant à Proissans contre 182 €/habitant en Dordogne soit une perte de 44 660 € et même 64 960 € si l'on ajoute les autres dotations).

Bien évidemment, nous avons demandé des explications à la Direction générale des Finances Publiques.

■ Investissements

S'élevant à 241 638 €, le budget d'investissement est réalisé cette année sans recourir à l'emprunt grâce à des subventions provenant de l'Etat et du Conseil départemental mais aussi et surtout grâce à une gestion saine et rigoureuse des budgets de fonctionnement 2017 et 2018 qui permettent de dégager les financements nécessaires.

Des investissements ciblés. Durant cette année de transition, nous réaliserons essentiellement la modernisation énergétique du groupe scolaire et de la salle des fêtes, la mise en conformité des alarmes de l'école et la sécurisation des classes, ainsi que plus de 64 000 € de travaux de voirie sur l'ensemble du territoire communal.

✚ BUDGETS ANNEXES

➔ LA CROIX DE LA MISSION

Il s'agit du budget qui permet de réaliser les investissements et de gérer le fonctionnement des commerces. Il s'élève à 48 757 € en fonctionnement et à 188 351 € en investissement certaines opérations de la construction de la maison pluri professionnelle devant encore être soldées. **A noter** qu'une naturopathe vient de s'installer sur le site depuis le début du mois de mai.

➔ IRRIGATION

Grâce à la modification des abonnements, la part aléatoire liée à ce budget diminue permettant ainsi de lui donner une meilleure visibilité. S'élevant à 80 010 € en fonctionnement et 37 169 € en investissement, le budget est aujourd'hui pérennisé dans de bonnes conditions. Avec l'arrivée à échéance d'anciens emprunts l'an prochain, la nécessaire modernisation du réseau pourra être envisagée sereinement.

Vie de la commune

✚ ECOLE ET VIE SCOLAIRE

Rythmes scolaires. A la rentrée 2014, la municipalité de PROISSANS a mis en place la réforme des rythmes scolaires permettant une nouvelle répartition des heures de classe sur la semaine avec notamment le mercredi matin travaillé et des débuts et fins de semaines allégés. Pendant quatre ans cette organisation a permis la mise en place d'activités périscolaires (TAP) durant lesquels les enfants ont participé à la découverte et à l'initiation de nouvelles activités ou disciplines : **SPORTIVES** : gymnastique, karaté, escrime, taekwondo, tennis, danse. **CULTURELLES** : éveil à la scène/théâtre, arts du cirque, chant et découverte d'instruments de musique (CRDD), suivis de spectacles. **ARTISTIQUES** : Intervention d'une artiste et mise en place de divers ateliers de loisirs créatifs avec le personnel municipal.

Retour à la semaine des quatre jours contraint et forcé. Pour la prochaine rentrée scolaire 2018-2019, les municipalités ont eu la possibilité de modifier les rythmes scolaires actuels ; cette possibilité devant être accompagnée de concertations afin de maintenir une action éducative et pédagogique cohérente sur le territoire. C'est pourquoi en tenant compte du consensus entre les communes de SAINT CREPIN ET CARLUCET et PROISSANS, du conseil d'école et de l'enquête soumise aux parents du RPI, la commune de PROISSANS mettra en place le retour à la semaine des quatre jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) dès le mois de septembre prochain.



Quatre années de temps d'activités périscolaires (TAP).

La municipalité de PROISSANS regrette l'arrêt des temps d'activités périscolaires qui permettaient de diversifier les activités artistiques, culturelles et sportives des enfants par le biais de découvertes et initiations ludiques. La possibilité de faire intervenir des associations, des clubs ou des artistes indépendants présents sur le sarladais permettait d'optimiser les ressources locales, de renforcer l'approche dynamique des territoires et des partenaires et de contribuer au renforcement de la cohésion sociale ; elle permettait en outre, d'informer les familles de l'existence de clubs et associations divers afin de donner envie aux enfants de prolonger éventuellement dans le cadre extra-scolaire des activités proposées pendant les TAP. Cet arrêt aura également un impact sur l'emploi du temps du personnel municipal en charge de ces TAP ; personnel que la municipalité remercie pour son engagement et son investissement durant ces quatre années.

LA MICRO CRECHE



Quatorze enfants ont été accueillis à la micro-crèche depuis le début de l'année 2018. Nous pouvons nous enorgueillir de pérenniser ce service aux familles et de l'améliorer au fil des ans. L'équipe toute entière est mobilisée auprès des parents pour proposer de nouvelles activités et faciliter des rencontres in situ avec les familles. Depuis le mois de décembre 2017, ce sont « les petits déj' » qui permettent l'organisation de temps de partage, et d'échange. Treize parents y ont déjà participé. Une ouverture sur « le monde » environnant ponctue la vie de la crèche. Pour les plus grands, qui la quitteront à la rentrée, une visite de la caserne des pompiers a eu lieu en mai, et une sortie à « l'asinerie de Beaugarry » à SAINT-GENIES en juin. Enfin Le 27 juin, après midi de Fête et spectacle réunissant petits et grands, clôtureront cette année scolaire.



AGENDA

▶ SAMEDI 30 JUIN 2018 : FETE DE L'ECOLE ET FEU DE LA SAINT JEAN

16h30 « Ecole ouverte... » à tous, familles, enfants déjà scolarisés et nouveaux inscrits – SPECTACLE DES ENFANTS -

18h30 Apéritif offert par l'amicale laïque et en soirée feu de la St Jean suivi d'un concert avec le groupe EEZY BLUES 19h30

REPAS RESERVATION OBLIGATOIRE jusqu'au 26 Juin - Tel : 06 81 99 10 89

▶ JEUDIS 12 JUILLET et 09 AOUT 2018 : « PROISSANS FAIT SON CINEMA... »



En partenariat avec le cinéma REX de SARLAT, la commune met à l'honneur le 7^{ème} Art en organisant pendant la période estivale deux soirées en plein air « Tout public » dans la cour de l'Ecole à la tombée de la nuit.

ENTRÉE 5€ et entrée GRATUITE pour les enfants – de 5ans - Possibilité de restauration rapide sur place.

● JEUDI 12 JUILLET : DIFFUSION DU FILM « LES INDESTRUCTIBLES 2 » film d'animation réalisé par Brad BIRD.

Dès 19 H, animations diverses et présence du « Liberty Book Bus » de la Médiathèque SARLAT PERIGORD NOIR devant l'école dans le cadre de l'Évènement culturel national « Partir en livre » ; invitation au voyage par la découverte d'albums, de BD, de lecture de contes...



● JEUDI 9 AOUT : DIFFUSION DU FILM ORIGINAL de Yves ROBERT – 1962 « LA GUERRE DES BOUTONS »

▶ JEUDI 19 JUILLET ET JEUDI 16 AOUT 2018 - MARCHES GOURMANDS - Halle commerciale

A partir de 17 h 30 - Randonnée pédestre à la découverte de PROISSANS – Départ devant les commerces.

Ouverture du marché dès 19 H - chacun pourra composer son MENU auprès des commerçants, producteurs et associations de la commune – barbecues à disposition.

▶ DIMANCHE 22 JUILLET 2018 - 11 h – COMMEMORATION à LA STELE de MANEYRALS avec dépôt de gerbe

▶ SAMEDI 08 ET DIMANCHE 09 SEPTEMBRE 2018 - FETE COMMUNALE

SAMEDI, en soirée, REPAS à la salle des Fêtes et CONCERT avec « B & Cie et La Band' à Ben »

DIVERSES ANIMATIONS PENDANT TOUT LE WEEK END – VIDE GRENIER, MANEGES GRATUITS POUR LES ENFANTS, RAMPEAU...

▶ MI-SEPTEMBRE (date à préciser) : INTERVILLAGE organisé par les Amicales Laïques de PROISSANS et ST CREPIN & CARLUCET.

▶ DIMANCHE 7 OCTOBRE 2018 - RANDONNEE PATRIMOINE

Date à confirmer pour la traditionnelle et très conviviale randonnée « patrimoine » organisée depuis 4 ans à PROISSANS

CARNET

NAISSANCES

Evie Louise Emilie LABARBE CROUZILLE le 13 mars 2018

Thibault Lucas FIOL CHATELIER le 26 mai 2018

**Toutes nos félicitations aux heureux parents
et vœux de prospérité aux bébés.**

MARIAGES

Fabien PERUSIN et Sandrine DEBAUCHEZ le 19 mai 2018

Jean-Hugues LACOSTE et Anne-Capucine ROUZADE le 15 juin 2018

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

DECES

Josette MEYNARDIE épouse MONTURET le 18 décembre 2017

Roger MADIEU le 31 janvier 2018

Jean SALVA le 06 mars 2018

Charles DELILLE le 08 mai 2018

Jean-Michel SORBIER le 19 mai 2018

Avec nos très sincères condoléances aux familles